

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 MARS 2022**

Nombre de Conseillers : 45  
En exercice : 45  
Présents : 33  
Pouvoirs : 6  
Votants : 39

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 10/03/2022

Le 17 mars 2022, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

**Présents** : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Fabien BIHLER, Laëtitia BORDELIER, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

**Absents excusés** : Cécile BAUDOUX, Carole BONTEMPS-HESDIN (Pouvoir Catherine VIGNON), Patrick CHARRONDIERE, Daniel DOMPOINT, Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Marcel BABAD), Gilles GARNIER (Pouvoir Brigitte KLEIN), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Amina LEGHNIDER, Michèle NUGUET (Pouvoir Jean-François CHANTELOUBE), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN), Bernard REY.

**Secrétaire de séance** : Nicole DUGELAY.

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - Election d'un nouveau membre du bureau de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée autres que le Président et les Vice-Présidents**

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

Vu l'arrêté préfectoral référence CCDSV MARS2020, en date du 27 septembre 2019, constatant la composition du conseil de la communauté de communes Dombes Saône Vallée ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée ;

Vu la délibération du conseil communautaire n° 2020C32 en date du 8 juin 2020 déterminant le nombre des vice-présidents ;

Vu la délibération n°2022C16 en date du 17 mars 2022 portant de sept à huit le nombre des membres du bureau autre que le président et les vice-présidents ;

Vu les résultats du scrutin ;

Le président de la Communauté de communes propose au conseil communautaire, dans la continuité de la délibération précédente portant de sept à huit le nombre des membres du bureau autres que le président et les vice-présidents, de permettre à Madame le Maire de Parcieux de s'exprimer parmi ses pairs au sein du bureau communautaire.

Il propose, en conséquence, la candidature de Mme Nathalie TISSERAND, Maire de Parcieux.

Suite à l'appel à candidature, il est constaté qu'il n'y a pas d'autres candidatures.

Il est procédé à l'élection.

Mme Nathalie TISSERAND ayant obtenu l'unanimité des suffrages, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- ✓ **DE PROCLAMER** Mme Nathalie TISSERAND, conseillère communautaire, élue 21<sup>ème</sup> membre du bureau et le déclare installé.

**21 MARS 2022**

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20220317-2022C17-AG

Affichage le :

**21 MARS 2022**

A Trévoux, le 17/03/2022

**Le Président,  
Marc PECHOUX**

